



Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les décisions proposées au Conseil exécutif pour adoption

Décision :	Acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS
A.	Lien avec le budget programme approuvé pour 2020-2021
1.	Produit(s) défini(s) dans le budget programme approuvé pour 2020-2021 au(x)quel(s) ce projet de décision contribuera s'il est adopté : Produit 4.2.1 Renforcement du leadership, de la gouvernance et des relations extérieures pour mettre en œuvre le treizième PGT et assurer un impact correspondant au niveau des pays, sur la base de communications stratégiques et conformément aux objectifs de développement durable dans le contexte de la réforme des Nations Unies Produit 4.2.2 Le Secrétariat agit de manière responsable et transparente, dans le respect des règles et de la gestion des risques, y compris grâce à l'apprentissage institutionnel et à une culture de l'évaluation
2.	En quoi l'examen du projet de décision se justifie-t-il s'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le budget programme approuvé pour 2020-2021 ? Sans objet
3.	Toute activité supplémentaire du Secrétariat pendant l'exercice 2020-2021 qui ne peut pas être couverte par le budget programme approuvé pour 2020-2021 : Sans objet
4.	Délais estimatifs (en nombre d'années ou de mois) pour appliquer la décision : Les relations officielles avec les acteurs non étatiques sont un point permanent de l'ordre du jour de la première session annuelle du Conseil exécutif. Chaque année, la collaboration avec un tiers des acteurs non étatiques en relations officielles fait l'objet d'un examen et, le cas échéant, celle-ci est renouvelée pour une période de trois ans, sur la base d'un plan de travail dont il a été convenu, et de nouvelles entités sont admises à des relations officielles avec l'OMS.
B.	Incidences, en termes de ressources, de l'application de la décision pour le Secrétariat
1.	Dépenses totales pour appliquer la décision, en millions de USD : Les ressources (à la fois les recettes et les dépenses) associées aux interactions avec les acteurs non étatiques en relations officielles entrent dans le cadre de la planification régulière et ne sont pas calculées séparément.
2.a	Dépenses estimatives déjà prévues dans le budget programme approuvé pour 2020-2021, en millions de USD : Sans objet

2.b	Estimation des dépenses supplémentaires qui ne sont pas prévues dans le budget programme approuvé pour 2020-2021, en millions de USD : Sans objet
3.	Estimation des dépenses à prévoir dans le projet de budget programme 2022-2023, en millions de USD : Sans objet
4.	Estimation des dépenses à prévoir dans les futurs projets de budget programme, en millions de USD : Sans objet
5.	Volume des ressources disponibles pour financer l'application de la décision lors de l'exercice en cours, en millions de USD : <ul style="list-style-type: none">– Ressources disponibles pour financer la décision lors de l'exercice en cours : Sans objet– Déficit de financement restant lors de l'exercice en cours : Sans objet– Le cas échéant, estimation des ressources non encore disponibles qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de l'exercice en cours : Sans objet

Treizième PGT : treizième programme général de travail, 2019-2023.

= = =